

Publication du plan d'aide au caribou des montagnes du Nord aux TNO

Yellowknife, le 28 juillet 2023 – La [Conférence des autorités de gestion](#), établie en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* pour assurer la gestion et le rétablissement des espèces en péril aux Territoires du Nord-Ouest (TNO), a élaboré un [Plan de gestion de la population de caribous des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest](#).

Le plan de gestion publié aujourd'hui est le fruit d'une collaboration entre les organismes de gestion de la faune dans l'ensemble de l'aire de répartition du caribou des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest. Le plan fournira une orientation globale sur la gestion à long terme du caribou des montagnes du Nord et de son habitat aux TNO.

Le caribou des montagnes du Nord a été ajouté à la [liste des espèces en péril des TNO](#) comme [espèce préoccupante](#) en 2021. Ces caribous vivant dans les montagnes sont vulnérables aux effets du changement climatique et aux pratiques de chasse abusives. La perte des habitats essentiels à la survie de ce caribou, comme les plaques de glace dans les monts Mackenzie, qu'il utilise pour échapper aux insectes et se rafraîchir en été, est déjà bien amorcée. On s'attend également à ce que l'augmentation de l'exploration minière facilite l'accès des chasseurs et des prédateurs aux caribous.

Le plan de gestion des TNO repose sur le Plan de gestion de la population des montagnes du Nord du caribou des bois du gouvernement canadien, publié en 2012. S'il partage les mêmes objectifs que le plan fédéral, le plan des TNO renvoie toutefois aux données plus à jour concernant les TNO qui figurent dans le [rapport sur la situation du caribou des montagnes du Nord de 2020](#); cible certaines lacunes dans les connaissances; et fait état des travaux déjà en cours pour la conservation du caribou des montagnes du Nord aux TNO.

Le plan de gestion ne prévoit aucune interdiction ou mesure de protection automatique, et ne modifie pas les quotas, les règlements administratifs ou les règlements déjà en place. Le succès de la conservation du [Caribou des montagnes du Nord](#) est lié à l'engagement et à la coopération des divers organismes responsables de la gestion de la faune aux TNO, ainsi que des résidents et des visiteurs des TNO. Tout le monde est invité à soutenir ce programme pour le bien du caribou des montagnes du Nord, des collectivités qui en dépendent traditionnellement et des TNO dans leur ensemble.

CONFERENCE OF MANAGEMENT AUTHORITIES

PO Box 1320 Yellowknife, NT X1A 2L9

Tel: (867) 767-9237 Ext. 53216 • Toll Free: (855) 783-4301

Fax: (867) 873-0293 • Email: sara@gov.nt.ca

NWTSPECIESATRISK.CA

La Conférence des autorités de gestion a jusqu'au 28 avril 2024 pour élaborer un accord de consensus définissant les mesures qu'elle compte prendre pour mettre en œuvre le plan de gestion. Voici les autorités de gestion du caribou des montagnes du Nord : Office des ressources renouvelables gwich'in, ʔehdzo Got'Ine Gots'ë Nákedı (Office des ressources renouvelables du Sahtú) et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur les espèces ainsi que des pièces justificatives, dont des rapports de situation, des évaluations et des accords de consensus à l'adresse www.nwt-species-at-risk.ca.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

Jody Pellissey, présidente
Conférence des autorités de gestion
a/s du Secrétariat des espèces en péril des TNO
Tél. : 867-767-9237, poste 53216
Courriel : sara@gov.nt.ca

Liens :

- [Plan de gestion du caribou des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest \(2023\)](#)
- [Rapport sur la situation du caribou des montagnes du Nord aux Territoires du Nord-Ouest \(2020\)](#)
- [Conférence des autorités de gestion](#)
- [Comité sur les espèces en péril](#)
- [Liste des espèces en péril des TNO](#)
- [Plan de gestion de la population des montagnes du Nord du caribou des bois \(*Rangifer tarandus caribou*\) au Canada](#)
- [Caribou des montagnes du Nord](#)